

FEMMES PLURIELLES

n°75
Trimestriel
Septembre 2021

bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

Publication des
Femmes Prévoyantes
Socialistes



**DOSSIER
FAITES
DU BRUIT
POUR LA
CULTURE !**



uxelles

Editrice: Noémie Van Erp

Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.

LE FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

La notion de culture recouvre des domaines vastes et hétérogènes qui n'ont pour seule limite que leur créativité. Les actrices et acteurs qui la composent sont tout autant protéiformes : de l'artiste de rue en passant par le centre culturel, de la du technicien-ne jusqu'à la boîte de production. Qu'elle soit destinée aux érudit-e-s ou aux amatrices-teurs, la culture est indéniablement une composante essentielle et indispensable à notre société. Elle apporte une ouverture, un regard sur ce qui nous entoure. Si la Belgique soutient la culture par diverses sources de financements et d'aides, le secteur dans son ensemble reste précaire et fragile. Engendrant ainsi des inégalités, discriminations, concurrence... Un environnement entier qui, dans un contexte démocratique particulier en ces

temps de pandémie, pousse un coup de gueule sans précédent que nous rejoignons. En tant qu'association, nous sommes des actrices à part entière du monde culturel. Nous nous servons des « outils » de la culture pour permettre l'émancipation et l'expression individuelle et collective, pour sortir de l'exclusion et garantir à nos publics une participation active à notre société. Nos « armes » sont le théâtre-actions, les ateliers d'écriture, le chant, la photographie, le collage, les actions militantes et le présent magazine... Des puissants vecteurs d'expression et d'actions qui ne sont pas prêts pas de se taire.

Noémie Van Erps – Secrétaire Générale des FPS

SOMMAIRE

DOSSIER

4
LA CULTURE EST MORTE,
VIVE LA CULTURE ?

6
LEVER DE RIDEAU SUR LES
DISCRIMINATIONS DANS LE
MONDE CULTUREL

10
Sur le terrain
LA CULTURE,
UN OUTIL ESSENTIEL !

12
LE STATUT D'ARTISTE :
UN IMPENSÉ BELGE

14
TOUJOURS DEBOUT...
ET APRÈS ?

18
Un truc en +
ET POUR LA CULTURE
DE DEMAIN ?

19
Carte Blanche
LA CULTURE,
ÇA M'ÉNERVE...

20
QUAND LA CULTURE
ENTRE EN RÉSISTANCE

21
VOIX DE FEMMES

HORS DOSSIER

22
EVRAS et vous
DÉCONSTRUISONS LES IDÉES
REÇUES SUR L'AVORTEMENT
EN BELGIQUE !

24
Le point Culture'elle
IT'S A SIN : UNE JEUNESSE
FACE AUX ANNÉES SIDA

26
LES FEMMES, OUBLIÉES
DE MALADIES CARDIO-
VASCULAIRES.

29
ACTU Solsoc
SOLSOCKS, UN ORTEIL
D'HONNEUR AUX
INÉGALITÉS !

30
ACTU Solsoc
SÉNÉGAL : LES MUTUELLES,
REMPART CONTRE LA
PRÉCARITÉ.

Coordination générale : Elise Voillot
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Eléna Diouf, Stéphanie Jassogne,
Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Eléonore Stultjens, Florence
Vierendeel et Elise Voillot
Remerciements : comité de relecture et rédactrices-teurs bénévoles

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.
FAM asbl - RPM Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

Administration : Florine Flament, Amélie Zucca et Isabelle Colback
Concept et mise en page : www.dirk.studio
Couverture : Zoé Borbé
BD : Tiffanie Vande Ghinste
Editrice responsable : Noémie Van Erps

La culture est morte, vive la culture ?

• Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

Malgré la détresse et la précarisation du secteur, en dépit de la douleur qu'a provoquée la crise du Covid-19, la culture est et restera indispensable pour chacun·e d'entre nous. Pourtant, à en croire nos gouvernements, le secteur n'est que très rarement une priorité. Est-ce qu'il ne serait pas temps de faire bouger les choses pour mieux affronter le monde d'après ?

Un secteur souvent oublié

La culture évolue d'une façon telle qu'il est difficile de lui donner une véritable définition. Face à sa complexité et sa diversité, il est parfois difficile de l'imposer dans une société basée sur l'économie. À l'instar d'un potager, il faut beaucoup de patience pour obtenir des résultats surtout observables pour leur qualité.

En Belgique, le financement institutionnalisé de la culture est un parcours semé d'embûches qui se confronte aux différents niveaux de pouvoir. Si en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) les chiffres semblent indiquer une évolution constante du budget alloué à la culture, il est important de noter que les secteurs ne sont pas tous financés de la même manière. Par ailleurs, si l'on compare l'évolution du budget annuel alloué à la culture et de la croissance du PIB¹ en FWB, on peut constater que finalement « la part relative des dépenses culturelles a baissé »².

La culture subsidiée n'est donc détenue que par une poignée de privilégié·e·s, souvent en galère, face à celles et ceux, artistes sans statut réel et petites structures, qui peinent souvent à joindre les deux bouts. S'il existe d'autres soutiens comme le sponsoring ou le mécénat, beaucoup doivent ainsi financer elles-mêmes leurs projets. Il n'a donc pas fallu attendre le Covid pour voir à quel point ce secteur si essentiel reste trop souvent précaire pour les personnes qui le font vivre.

Un secteur pourtant très riche

Alors que le secteur culturel est considéré comme le troisième employeur européen³, il est aussi souvent vu comme la 5^e roue du carrosse dans la gestion de cette pandémie. « Un travailleur culturel sur cinq craint de ne pas pouvoir tenir encore bien longtemps, 16 % considèrent la situation comme "très sombre" »⁴.

Comme l'explique Brune* membre de Still Standing for culture : « La culture représente un secteur public, constitué de travailleuses-eurs au même titre que n'importe quel autre sec-

teur. Il a fallu que des gens se battent pour que la plupart d'entre nous (et encore pas tout le monde) ait droit à des mesures d'urgence. On continue de nous associer à des amuseuses-eurs, des gens qui ont besoin de s'exprimer et non pas de vivre. »

Pourtant, comme l'explique Michel Kacenenbogen, directeur du Théâtre bruxellois Le Public : « On nous culpabilise volontiers sur ce que l'on coûte. Mais nous remplissons un certain nombre de missions d'utilité publique, qui forment l'un des piliers de la démocratie. »⁵

Outre son intérêt économique et sa création d'emplois, la culture présente en effet de nombreux effets positifs sur les individus et sur la société, notamment en temps de crise.

À l'échelle individuelle et collective, elle contribue au bien-être, à la construction identitaire, au sentiment d'appartenance à une communauté ou encore au développement de la créativité. Elle offre également des possibilités éducatives, favorise les capacités d'adaptation et de réflexion⁶.

Selon une étude française, « Alors que le confinement printanier [en 2020, NDLR] a contribué au creusement des inégalités sociales et économiques dans de nombreux domaines, les pratiques culturelles apparaissent à l'inverse moins clivées et certains écarts sociaux et générationnels se réduisent même pour nombre d'entre elles. »⁷ Pour beaucoup de personnes, contraintes de rester chez elles, les pratiques en amateur·eur ont fortement augmenté, notamment chez les jeunes. Certains médias, tels que les jeux vidéo ou les réseaux sociaux ont ainsi connu une très forte augmentation chez les classes populaires et les seniors⁸. Par ailleurs, le décloisement de la culture et la gratuité de certaines pratiques culturelles ont ainsi permis à des publics, généralement plus éloignés des offres culturelles, de pouvoir pleinement en profiter⁹. Des groupes Facebook se sont également particulièrement développés durant la pandémie afin d'échanger, de voyager et de partager la culture par écrans interposés, permettant ainsi la création de communautés et un certain soutien émotionnel¹⁰.

« Alors que le confinement printanier a contribué au creusement des inégalités sociales et économiques dans de nombreux domaines, les pratiques culturelles apparaissent à l'inverse moins clivées et certains écarts sociaux et générationnels se réduisent même pour nombre d'entre elles. »

Les effets bénéfiques de la culture sur la santé physique et mentale ont aussi été valorisés, notamment par l'OMS qui encourage la pratique culturelle pour se reconstruire après la crise¹¹. Certaines pratiques telles que la musique sont devenues de véritables refuges et sources d'apaisement pour des personnes fragilisées par la pandémie, comme l'explique le neuro-psychologue Emmanuel Bigand¹².

Pour une prise en compte de la culture dans le plan de relance

Plus que jamais la culture doit être perçue, non pas uniquement comme un loisir, mais comme un véritable levier de relance politique, économique mais surtout sociale. Comme l'explique Bernard Focroulle, artiste et ancien directeur du théâtre de la Monnaie : « Si on considère que les arts et la culture sont de l'ordre du divertissement voire d'un vague supplément d'âme, il n'y aura aucune raison d'en faire une priorité. Si, par contre, on admet que le champ culturel contribue fortement par ses questionnements, ses inventions, ses créations, à nourrir la société, à la faire tenir, à la faire vivre, à la maintenir en mouvement, alors il faut penser et agir autrement. »¹³

Cette prise en compte de la culture dans le plan de relance doit s'accompagner de solutions structurelles et transversales pour pérenniser et sécuriser le secteur. Par exemple en offrant une meilleure protection juridique et financière aux artistes (notamment en ce qui concerne le droit d'auteurs-teurs) et en offrant un véritable statut à celles-ceux-ci¹⁴.

Cette relance de la culture doit aussi apporter une attention particulière aux publics les plus fragilisés afin d'encourager la participation culturelle démocratique et démocratisée, notamment au travers de l'éducation permanente. Pour qu'enfin la culture soit véritablement accessible à toutes et à tous !

1. Le produit intérieur brut d'un pays (PIB) est un outil permettant de mesurer la croissance d'un pays. Pour aller plus loin : <https://www.statcan.gc.ca/fr/frb/video/pib>.
2. DE GHELLINK Quentin, « Le financement de la culture en Belgique francophone », *Smart.be*, 8 mai 2014, <https://lstu.fr/5d8xnTyz>.
3. RENARD Stéphane, « Que pèse vraiment la culture dans l'économie ? », *Les Echos*, 18 septembre 2020, https://lstu.fr/P_q-xaxY.
4. BELGA « La précarité frappe également le secteur culturel, la situation considérée comme "très sombre" », *DH*, 27 avril 2021, <https://lstu.fr/qS1Lv0vI>.
5. RENARD Stéphane « Que pèse vraiment la culture dans l'économie ? », *op.cit*.
6. MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT Document d'information sur la stratégie culturelle de l'Ontario, Ontario, avril 2016, <https://lstu.fr/gqQMnY9j>.
7. À noter cependant que l'environnement mis à disposition des publics a impacté fortement la pratique culturelle.
8. GROSSIN Benoît « Confinement : de nouveaux usages culturels d'internet et des pratiques moins clivées », *France Culture*, 13 décembre 2020, <https://lstu.fr/xYmTZARA>.
9. SZAMES Boris, « Pourquoi le confinement a déconfiné la culture », *Usbek et Rica*, 23 février 2021, <https://lstu.fr/w7g5LSHN>.
10. BALBO Laurie « Les groupes Facebook, une forme de déconfinement virtuel ? » *The Conversation*, 11 mai 2020, <https://lstu.fr/khpcUGkb>.
11. KUBIK Suzanna « Pourquoi l'art est-il indispensable à notre cerveau ? », *France Musique*, 22 mars 2021, <https://lstu.fr/jhmlHqQR>.
12. Idem.
13. QUOIDBACH Serge « La culture, levier de la relance » *L'Écho*, 1er février 2021, <https://lstu.fr/RNtMus8L>.

Lever de rideau sur les discriminations dans le monde culturel

• Laudine Lahaye • Chargée d'études FPS •

Théâtre, musique, danse, cirque, cinéma, littérature, bande dessinée, arts plastiques... on ne cesse de louer le potentiel de la « Culture » pour développer l'esprit critique ou dénoncer les injustices. Pourtant, si ces différents secteurs faisaient leur examen de conscience, ils s'en trouveraient bien moins exemplaires. Des initiatives se mettent en place pour chiffrer et relater les inégalités de genre et les comportements sexistes traversant ces milieux. Quels sont les impacts que ces fonctionnements peuvent avoir sur la culture et sur ses protagonistes? Coup de projecteur sur l'envers des décors.

Une œuvre culturelle est le produit de l'action d'une multitude d'intervenant-e-s. Les films, les livres, les pièces de théâtre ou les spectacles existent grâce aux divers métiers, parfois « de l'ombre », nécessaires à leur aboutissement. Dessinatrices-teurs, scénaristes, productrices-teurs, réalisatrices-teurs, comédien-ne-s, acrobates, directrices-teurs de compagnie, conseils d'administration, technicien-ne-s son et lumière, metteuses-eurs en scène, créatrices-teurs de costumes, maquilleuses-eurs, assistant-e-s de production, assistant-e-s administratives-tifs donnent vie, chacun-e à leur niveau, à une kyrielle d'œuvres et d'activités que l'on englobe sous le mot « culture ». Si nous avons volontairement mis l'accent sur les dénominations féminines et masculines de ces professions, la réalité n'est pas aussi inclusive.

Observer et compter pour mieux révéler les inégalités

Trouver les chiffres de la répartition femmes-hommes dans ces domaines n'est pas une mince affaire. Il n'existe pas de base de données officielle en Belgique et peu d'études sont menées à petite ou grande échelle. La récolte de chiffres se fait parfois à l'initiative de collectifs de professionnel-le-s issu-e-s de ces secteurs, qui cherchent à objectiver les inégalités vécues au quotidien.

C'est le cas de la compagnie de théâtre Écarlate la Cie. Celle-ci a initié le projet *La Deuxième Scène* pour mettre en lumière les inégalités de droits et de pratiques entre les femmes et les hommes dans le secteur des arts de la scène, à l'exception de la sphère musicale. Ainsi, en 2019, la compagnie a fait appel à l'Université de Liège pour récolter des données chiffrées sur les postes à responsabilités, les formations, les subventions,

les programmations des opératrices-teurs culturel-le-s en arts de la scène, avec le critère du genre en guise de fil rouge.

Les résultats montrent une ségrégation verticale (accès inégalitaire aux plus hauts postes dans les structures) et horizontale (accès déséquilibré à l'ensemble des études ou des métiers). Bien qu'elles tendent à se réduire au fil des années, ces ségrégations restent malgré tout fort présentes et génératrices d'inégalités¹. On notera par exemple que les conseils d'administration majoritairement constitués par des femmes sont les plus présents dans le secteur du Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse. Doit-on s'en étonner? Pas vraiment quand on sait à quel point la société attend des femmes une attitude bienveillante et éducative vis-à-vis des enfants.

À l'inverse, les femmes sont moins présentes dans les conseils d'administration des secteurs du Cirque, arts forains et de la rue, du secteur de la danse et du secteur du théâtre pro et semi-pro adultes. Dans ce dernier, on constate également que les postes de direction générale ou artistique sont moins souvent attribués aux femmes et, quand c'est le cas, elles reçoivent moins souvent de subventions que les hommes. Quand elles enseignent dans les écoles d'art, c'est plus souvent à des postes temporaires et pour des cours ne représentant pas beaucoup d'heures.

Répartition dans les métiers selon les stéréotypes classiques

La Chaufferie – Acte 1 a complété l'étude de l'Université de Liège en se penchant sur les programmations de



plusieurs salles de spectacles en Wallonie, deux années de suite. Cette analyse montre notamment que, sur ces deux dernières années, les hommes ont été majoritaires à la création des contenus, à la mise en scène, à la création son et lumière, à la direction technique des œuvres produites et diffusées. Les femmes, quant à elles, ont été majoritaires à la création des costumes et comme assistantes. La distribution des rôles entre comédiennes et comédiens ainsi que la chorégraphie des œuvres constituaient les postes avec la répartition la plus équilibrée².

Ces constats sont-ils semblables dans d'autres domaines de la culture ? La plateforme Scivias s'est attelée à mesurer la place des musiciennes et professionnelles de la musique en Fédération Wallonie-Bruxelles, parmi la trentaine de structures signataires du projet. Les hommes sont majoritaires dans les postes de direction et de programmation (choix des groupes/artistes mis-e-s à l'affiche d'un lieu ou d'un évènement) ainsi que dans les métiers techniques. Les femmes sont surreprésentées au niveau de l'accueil/billetterie et de la gestion du bar/de la restauration.

Autrement dit, aux hommes les postes de pouvoir et la technique, comme s'ils étaient «naturellement» plus doués pour décider et maîtriser les outils. Aux femmes, les postes davantage relationnels comme si elles étaient «naturellement» plus aptes à communiquer ou à se mettre au service des autres. Or, nous savons que cela n'a rien de naturel. Ce sont l'éducation reçue, les personnes côtoyées, les expériences vécues, les représentations véhiculées qui vont influencer notre manière d'être femme, homme ou de tout autre genre.

Le monde du cinéma n'est pas non plus très progressiste en matière d'égalité des genres. Sur dix éditions de la remise des prix des Magritte du cinéma, aucune femme n'a été élue comme meilleure réalisatrice³. La proportion de femmes ayant été distinguées lors des Césars en France ou des Oscars aux USA est à peine plus élevée. Comment pourrait-il en être autrement dans un milieu où les inégalités se marquent dès les bancs de l'école ? Le collectif belge Paye ton tournage l'exprime en ces mots : «Nos profs sont de vieux hommes de plus de 60 ans, il y a très peu de femmes. On n'a pas de modèle de référence, ni parmi les enseignants, ni parmi les films que l'on étudie, c'est comme s'il n'y avait pas de femmes dans le cinéma »⁴.

La censure sociale en premier rôle

Certain-e-s personnes diront que s'il n'y a pas de femmes dans les métiers culturels, c'est parce qu'elles sont peu nombreuses à s'y intéresser ou à être motivées pour y exercer. Est-ce bien vrai ? Pas si l'on en croit les chiffres des inscriptions dans les différentes écoles où les étudiantes sont autant, voire parfois plus présentes que les étudiants⁵. Pourquoi la tendance s'inverse-t-elle à l'entrée dans le monde professionnel ? Pourquoi les femmes quittent-elles ces milieux ? Oserions-nous plutôt dire : « pourquoi et comment les femmes sont-elles poussées vers la sortie » ? Des dynamiques d'exclusion, conscientes ou non et rele-

vant du patriarcat, sont à l'œuvre dans ces milieux ; nous en avons déjà mentionnées certaines dans les paragraphes précédents : plafond de verre, subventions moindres, discriminations par rapport à la maternité, doute sur les compétences des femmes, entre-soi masculin, stéréotypes de genre tenaces, chantage sexuel, maltraitements physiques et verbales, etc.

S'il existe des statistiques sur les inégalités salariales, de subvention ou d'accès aux métiers et postes de pouvoir, le sexisme ambiant ainsi que les maltraitements physiques et verbales sont, quant à elles, davantage perceptibles au travers de témoignages. Les collectifs Paye ton tournage, Paye ton rôle ou encore Paye ta note rassemblent sur internet des témoignages pour visibiliser et dénoncer les discriminations et violences faites aux femmes dans les domaines du cinéma, du théâtre et de la musique.

Certain·e·s personnes diront que s'il n'y a pas de femmes dans les métiers culturels, c'est parce qu'elles sont peu nombreuses à s'y intéresser ou à être motivées pour y exercer.

Est-ce bien vrai ?

Extraits choisis :

- Un membre du jury (41 ans) s'adressant à une musicienne (16 ans), la veille d'un concours : « Si tu me rejoins dans ma chambre ce soir, je te garantis une place au second tour », lu sur Paye ta note.
- Un régisseur à des actrices : « Bon, on la tourne quand votre scène de cul ? J'ai quand même accepté ce projet pour voir ça moi », lu sur Paye ton tournage.
- « Un comédien que je connaissais depuis 1 jour m'a claqué les fesses en coulisse de manière salace alors que j'étais habillée en soubrette pour le rôle. 10 secondes plus tard, j'entrais sur le plateau encore choquée de ce qu'il venait de se passer. Sa seule explication a été : « oh ça va, faut pas être coincée, c'était pour rire » », lu sur Paye ton rôle.

Une mécanique bien huilée

Les chiffres et témoignages énoncés montrent toute la prégnance du patriarcat enraciné dans le monde de la culture, organisé par et en faveur des hommes blancs, hétéros, cisgenres⁶, valides, de plus de 50 ans. Si cette organisation est aussi solide et pérenne, c'est parce que ceux qui en bénéficient ont tout intérêt à la voir perdurer. Elle leur apporte des privilèges, c'est-à-dire des avantages pour évoluer dans leur vie personnelle et professionnelle.

Cette position de privilégié s'opère grâce à l'oppression d'autres catégories de la population comme les femmes, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA+ ou les personnes qui cumulent plusieurs de ces discriminations. Les privilégiés⁷ du système occupent les postes stratégiques (là où se prennent tous types de décisions). Ils créent/programment/soutiennent des œuvres qui leur ressemblent et vont dans leur sens. Ils ignorent ou tiennent des propos méprisants à l'égard des

dominé-e-s, menacent ou jettent le discrédit sur celles et ceux qui dénoncent les injustices du milieu.

Minimiser ou taire les propos de celles et ceux qui osent parler, tout comme ne pas reconnaître l'existence des privilèges, permet de maintenir les tabous et les comportements problématiques, donc *in fine* de laisser les inégalités prospérer.

Une conscience féministe nécessaire

Diverses pistes peuvent permettre un renversement de ces mécanismes de domination. Promouvoir et renforcer, par un système de quotas ou non, la diversité des profils dans les différentes sphères de la culture est essentiel. Cette diversité serait le juste reflet de toutes les composantes de la société. Elle est également capitale pour changer les pratiques professionnelles et insuffler de nouveaux contenus culturels luttant contre les inégalités de genre, de race⁸, de classe, d'apparence physique, etc.

Cependant, augmenter la présence des femmes à tous les niveaux n'est pas un gage de réussite absolue. Un conseil d'administration peut être paritaire, mais continuer à répartir les tâches de façon stéréotypée (les femmes à la prise de notes, la préparation du café, la gestion des conflits). Il peut y avoir des réunions où les membres masculins interrompent ou monopolisent la parole ou tiennent des propos sexistes envers les administratrices.

C'est le développement, par toutes et tous, d'une conscience féministe intersectionnelle qui fera réellement avancer les choses. Une mobilisation fondamentale pour analyser les mécanismes des discriminations cumulées, leurs ramifications et les actions à mener pour les combattre⁹. C'est ouvrir les yeux et la bouche et ne plus jamais les fermer.

Les Journées du Matrimoine

Quelles femmes ont contribué au développement architectural et artistique de nos villes ? Comment l'ont-elles fait ? Pour répondre à ces questions, depuis quelques années, la Ville de Paris a initié le concept des Journées du Matrimoine, en marge des traditionnelles journées du patrimoine. Plusieurs villes belges comme Bruxelles et Liège ont par la suite rejoint le

mouvement. Chaque année, le temps d'un week-end, ces villes organisent diverses activités. Des conférences et visites guidées sont organisées pour mettre en lumière le nom et l'histoire de ces femmes qui ont été déterminantes d'un point de vue architectural, sculptural, social, mais aussi artistique, politique et féministe. À Bruxelles, ces journées ont été mises en place par la Plateforme L'architecture qui dégenre et l'ASBL L'ilot – Sortir du sans-abrisme.

1. L'étude quantitative dans son ensemble : BRAHY Rachel et DELHALLE Nancy (sous la direction de), *Présence des femmes dans le champ des Arts de la scène*, Université de Liège, mai 2020. <https://lstu.fr/CHSRKX9o>

2. Les résultats obtenus par La Chaufferie-Acte 1 sont visibles dans l'étude de l'Université de Liège citée ci-dessus.

3. CROUSSE Nicolas, « Grand format – La difficile croisade des femmes de cinéma pour la parité », *Le Soir+*, 20 février 2020. <https://lstu.fr/2QgC8zCy>

4. CAUCHIE Charline, « « Paye ton tournage » dénonce le sexisme dans le cinéma belge », RTBF, 10 juillet 2018. <https://lstu.fr/BMQuNrvy>

5. Voir les deux enquêtes mentionnées précédemment.

6. Qui s'identifient au genre qui leur a été assigné à la naissance.

7. Nous avons volontairement laissé ce terme au masculin en référence aux hommes blancs, cisgenres et hétérosexuels.

8. Si les Sciences sociales ont préféré contourner le

terme « race » pour préférer parler de « culture », de « groupe ethnique » ou encore d'« origine », plusieurs chercheuses-eurs et militant-e-s anti-racistes optent pour réhabiliter le terme. Si les fondements biologiques de la race n'ont aucun sens, cette notion permet néanmoins de penser les dimensions socio-politiques du racisme.

9. À l'image par exemple du collectif F(s), du Collectif des créatrices de bande dessinée contre le sexisme ou du mouvement Les Tenaces.

La culture, un outil essentiel!

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication FPS •

Le 31 mai dernier, premier jour de beau temps printanier tant attendu, je me suis rendue à Morlanwelz, plus précisément dans le beau parc de Mariemont. Entre les arbustes en fleurs et les quelques promeneuses-eurs, j'ai pu assister à la première répétition en présentiel du groupe à projet théâtral des FPS de Centre & Soignies, les Sans poids ni loi. Bien que le groupe composé de 11 femmes ne soit pas au complet, la joie de se retrouver après quelques rendez-vous virtuels était tout à fait palpable.

La troupe des Sans poids ni loi existe depuis quelques années. Aujourd'hui, elle est en pleine préparation de son 5^e spectacle! Ce projet théâtral, accompagné par Alba Izzo du théâtre-action Le Copion, permet aux Géraldine, les 2 animatrices FPS de la régionale, qui seront aussi présentes sur scène, de nouer leur mission d'éducation permanente avec un projet culturel. En effet, par ce biais artistique, les participantes du groupe à projet acquièrent une nouvelle confiance en elles en s'exprimant à travers leur corps et leur voix. «Faire du théâtre, c'est comme mettre une couverture sur la pelouse, derrière la couverture je suis Colette et devant, je suis quelqu'un d'autre et je dépasse mes limites», nous dit Colette Marchal, l'une des comédiennes. «Ce projet de pièce de théâtre représente un fameux dépassement de soi, il permet de sortir de notre zone de confort et de faire travailler notre imaginaire.»

Les 8 péchés capitaux

Au début du projet, suite à des discussions au sein du groupe, il y a une question qui émerge, une thématique de société que le groupe a envie de décortiquer. Pour cette nouvelle création, le thème de la gourmandise s'est imposé et plus précisément, le lien entre la question des «péchés» et la place des femmes dans notre société. Les animatrices me font part de leur vision : «La société n'accepte pas suffisamment les différences et tente de nous formater dans une vision unique, de nous imposer une certaine morale, c'est ce que nous voulons dénoncer. Par exemple, l'expression de la colère ou du désir est moins bien acceptée chez une femme que chez un homme. À travers cette histoire des péchés capitaux¹ nous prôtons aussi plus de solidarité entre les femmes.»

«Un exutoire thérapeutique»

Dans leur travail d'éducation permanente, les animatrices-teurs FPS utilisent régulièrement l'écriture et l'expression orale et physique comme des outils de création qui permettent le développement de l'esprit critique, la réflexion et l'émancipation. «Depuis que je suis le groupe, je vois que les gens y évoluent beaucoup et prennent de l'assurance. La parole se libère, car il y a de la confiance et de la sécurité dans cet espace. Nous y mettons des morceaux de nous, de notre vie de femme. Ce groupe et un endroit de prise de pouvoir, on y prend sa place avec son corps et sa voix», nous confie Géraldine Dujardin, l'une des animatrices.

Il est bien connu que la pratique artistique permet de faire sortir les émotions les plus enfouies, de prendre de la distance et de voir ce qui nous entoure autrement. Comme le dit si justement Géraldine Renna, animatrice : «L'expression théâtrale est libératrice, elle permet d'évacuer certaines choses, c'est un exutoire thérapeutique!».

Les premières représentations de la pièce «Les 8 péchés capitaux» auront lieu dans le courant du mois de mars 2022. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook de la régionale FPS de Centre & Soignies : www.facebook.com/page.fps.centresoignies

Vous voulez vous exprimer par le théâtre? Créer, écrire, jouer des saynètes? Venez rejoindre la troupe des Sans poids ni loi deux jeudis par mois. Où? Au Centre Culturel de Chapelle-Lez-Herlaimont. Renseignements et inscriptions : 071/507 820 – fps.cs@solidaris.be



¹ La liste des sept péchés de la chrétienté comprend l'avarice, l'envie, la paresse, la gourmandise, l'orgueil, la luxure et la colère.

Le statut d'artiste : un impensé belge

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique FPS •

Privé·e·s de la possibilité d'exercer leurs activités durant la crise sanitaire, les artistes sont à bout de souffle. Et le « statut » qui leur est accordé en Belgique est loin d'être en mesure de pallier leurs conditions d'existence précaires¹. Après des années d'ignorance politique, cette situation alarmante semble enfin préoccuper nos dirigeant·e·s, qui leur promettent, en 2021, une réforme... dont les enjeux sont multiples!

Un casse-tête administratif pour un statut qui, en réalité, n'existe pas!

En Belgique, lorsque vous êtes en activité professionnelle, trois statuts sociaux sont prévus par la loi : salarié·e, indépendant·e ou fonctionnaire. Ceux-ci ouvrent des droits en termes de Sécurité sociale. Les artistes et les technicien·ne·s du spectacle tombent majoritairement sous la première catégorie². Mais leurs profils sont tout à fait atypiques. « Conditions de travail précaires, revenus variables, multiplicité et coexistence de leurs activités ou encore absence d'un lien de subordination avec la·le commanditaire »³, celles·ceux·ci sont très rarement engagé·e·s sous contrat de travail fixe⁴. Beaucoup vacillent entre des phases de travail rémunérées pour des missions spécifiques et des phases de création, parfois intrinsèques à leurs métiers, sans contrats⁵. C'est ce qu'on appelle l'intermittence. Comme tout le monde, en l'absence de travail, l'artiste peut « bénéficier d'une assurance chômage s'il en remplit les conditions d'admission (avoir presté suffisamment de temps comme salarié·e sur une période de référence déterminée) et d'indemnisation (ce qui implique le respect de plusieurs obligations relatives à la disponibilité sur le marché de l'emploi, la résidence sur le territoire, etc.) »⁶. Il s'agit bien d'une protection qui concerne l'ensemble des salarié·e·s, qui deviennent dès lors des demandeurs·euses d'emploi. Et bien que quelques règles⁷ soient adaptées aux spécificités du secteur des activités artistiques⁸, celles·ci, plutôt que de faciliter l'accès à ce droit, le complexifient.

À peu de chose près, l'artiste apparaît donc, juridiquement, comme un·e travailleuse·eur comme les autres... Sauf que, sous certaines conditions précises, comme le fait d'avoir travaillé 156 jours sur les 18 mois précédant la demande, elle·il a droit à un gel de la dégressivité du chômage qui, normalement, est d'application après la première année⁹. C'est ce qu'on a tendance à appeler, à tort, le « statut d'artiste ».

Les femmes artistes : la double peine?

Sans surprise, les femmes artistes, et notamment les femmes racisées, migrantes et/ou présentant un handicap, sont plus sévèrement touchées par ce régime inadéquat. Celui-ci s'ajoute en effet à la longue liste des discriminations qui jalonnent leur parcours professionnel¹⁰. Invisibilisées pendant des siècles, leur reconnaissance tant sociale que financière est toujours loin d'être garantie¹¹. Victimes de la ségrégation verticale, elles n'accèdent que rarement à des postes hiérarchiques¹². Mais c'est aussi la ségrégation horizontale, accompagnée de toute une série de stéréotypes sexistes, qui les guette dès leurs premiers pas dans le monde des arts et de la culture. En témoigne, par exemple, leur surreprésentation dans les secteurs liés à l'enfance et à la jeunesse¹³. Par ailleurs, cette absence de statut renforce leur précarisation déjà accrue, puisqu'en tant que femme, d'autres inégalités se superposent (accès au logement, aux soins, prise en charge des enfants, etc.)¹⁴. Une lecture genrée et intersectionnelle est donc de mise pour offrir, tel que le revendique le collectif féministe F(s)¹⁵, « une protection sociale [aux artistes] établie sur la base la plus inclusive possible »¹⁶.

Une réforme à venir? Plus qu'urgent!

Les critiques face au système actuel sont multiples et légitimes. Plusieurs enquêtes récoltant la parole des personnes concernées convergent. Les conditions d'accès au chômage sont trop contraignantes (tant au niveau du nombre de jours prestés que des plafonds salariaux) et ne sont pas appropriées à tous les secteurs, les phases de création sont passées sous silence et ne font l'objet d'aucune rémunération en tant que telles, les mesures d'incitation à la recherche d'un emploi sont maintenues sous chômage, ce qui revient à un déni même de leurs activités¹⁷...

Un chantier important attend donc le gouvernement fédéral, notamment le ministre de l'Emploi et du Travail,



© BP Miller

Pierre-Yves Dermagne (PS), ainsi que les communautés, compétentes en matière de culture. Une conférence interministérielle à ce sujet a donc été mise sur pied tandis qu'une grande consultation mêlant les différents secteurs, les représentant·e·s politiques, les administrations et une

série d'expert·e·s a été organisée¹⁸. Aujourd'hui, de nombreuses pistes existent, à commencer par une revalorisation financière globale de ces métiers. Il est, somme toute, grand temps de valoriser les artistes à leur juste valeur, une valeur qui s'avère tout à fait essentielle.

1. SENTE Arthur, «Le "statut d'artiste", bientôt sans guillemets?», *Espace de libertés*, n° 491, Septembre 2020, https://lstu.fr/9kj_KAAR.
2. NOIRFALISSE Quentin, «Statut d'artiste, le mythe (1/2)», *Médor*, 22 décembre 2020, <https://lstu.fr/s7bqVMA5>.
3. L'article 1 bis de la loi du 27 juin 1969 concernant la sécurité sociale des travailleuses·eurs prévoit que «les artistes qui ne sont pas engagés par contrat de travail, mais qui travaillent néanmoins dans des conditions socio-économiques similaires à celles des travailleurs salariés (par exemple, certains comédiens jouant "au cachet") sont assimilés aux salarié·e·s. JOACHIMOWICZ Ariane, «Le statut de l'artiste en Belgique : un mythe!», *Etudes théâtrales*, n° 62, 2015/1, <https://lstu.fr/s7bqVMA5>.
4. SMartBe, «Le "statut" social de l'artiste», <https://lstu.fr/F7EKcYbw>.
5. NOIRFALISSE Quentin, «Statut d'artiste, le mythe (1/2)», *op. cit.*

6. LACROIX Anne-Catherine, «Ne dites plus "statut de l'artiste" quand il s'agit d'assurance chômage!», *L'Atelier des droits sociaux*, Mars 2020, <https://lstu.fr/eq3gfpMW>.
7. Pour plus d'informations : *Ibid.*
8. Telles que définies par l'article 27 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage. La loi ne définit par contre pas l'artiste en tant que tel. *Ibid.*
9. NOIRFALISSE Quentin, «Statut d'artiste, le mythe (1/2)», *op. cit.*
10. BAUDET Marie, «F(s) revendique une protection sociale "la plus inclusive possible"», *La Libre*, 06 mai 2021, <https://lstu.fr/smCR8xLU>.
11. Pour plus d'informations : QUIEVY Charlotte, «Femmes artistes, les grandes oubliées de l'histoire?», *Analyse FPS*, 2016, <https://lstu.fr/2t3yhCEX>.
12. GRANDRY Charles, «Présence des femmes dans le champ des Arts de la scène. Note de conclusions et perspectives», Deux-

ième scène, Mai 2020, <https://lstu.fr/th-pJZKy>.

13. *Ibid.*
14. MESTRINER Emma, «L'autre fléau : la pauvreté qui touche les femmes plus durement», *RTBF*, 20 septembre 2020, <https://lstu.fr/N1xm-bBv>.
15. Pour plus d'informations : <https://f-s.collectifs.net/>.
16. BAUDET Marie, «F(s) revendique...», *op. cit.*
17. NOIRFALISSE Quentin, «Statut d'artiste, le mythe (1/2)», *op. cit.*
18. LALLEMAND Alain, «Statut d'artiste : cinq semaines pour le réinventer», *Le Soir*, 27 avril 2021, <https://lstu.fr/PuFokL1a>.

Toujours debout... et après ?

• Propos recueillis par Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

Elles s'appellent Vicky, Claire, Brune, Frédérique et Isabelle¹. Elles sont autrices, photographes, plasticiennes, comédiennes, metteuses en scène, responsables de structures, coordinatrices de Fédérations et tant d'autres choses. Issues de toute la Belgique, ces femmes qui ne se connaissaient pas se sont retrouvées impliquées ensemble dans le groupe action Still Standing. Celui-ci, né durant la crise sanitaire, milite pour une meilleure reconnaissance du secteur culturel et des professionnel-le-s qui le composent. Qu'elles soient là depuis le début ou qu'elles aient rejoint le train en marche, elles retracent pour nous l'histoire de ce projet. L'occasion d'en dresser le bilan et de se tourner vers l'avenir.

Aux origines : une première action durant l'été 2020.

Claire : Le premier Still Standing se divisait en deux phases. On a d'abord proposé à tou-te-s les travailleuses-eurs du secteur de se rassembler simultanément dans 11 villes de Belgique le 25 juin. Un régisseur présent dans chaque ville a soufflé dans une corne de brume. Tout le monde a mimé son travail et quand la corne a de nouveau retenti tout le monde s'est immobilisé pendant 15 minutes sous un soleil de plomb ! La corne de brume a lancé son cri pour la seconde fois et chacun s'est dispersé. Les places se sont vidées. Il y a eu beaucoup d'émotions parmi les travailleuses-eurs présent-e-s.

La deuxième partie s'est déroulée le 9 juillet 2020. Nous avons interpellé des «célébrités» pour qu'elles se rendent avec nous au Parlement le jour où devait être votée une loi pour améliorer la situation des travailleuses-eurs du secteur, qui s'appelle à présent «la loi du 15 juillet».

Une prise de recul pour revenir en force

Isabelle : Puis, à partir du 1^{er} juillet 2020, la culture a peu à peu réouvert. Au niveau des fédérations professionnelles, on a surtout travaillé à ce moment-là sur les indemnités plutôt qu'à organiser des actions. Jusque fin octobre 2020, on n'était plus dans la même énergie qu'au début. On a recommencé à travailler. On a obtenu à la fois le chômage temporaire et tous les dispositifs de protection liés à la loi du 15 juillet.

Frédérique : On était plutôt en train d'essayer de survivre et de revenir à nos métiers de base. C'était un peu un leurre quand on voit tout ce qui s'est passé, ou plutôt tout ce qui ne s'est pas passé durant cet été-là. Beaucoup de choses ont été

annulées dans l'urgence lors du premier confinement. Il n'y avait pas de vie, presque plus de rencontres possibles ni entre nous ni avec le public. Peu d'organisations se sont risquées à faire quelque chose. Ceux qui l'ont fait ont vécu des événements morts dans l'œuf.

Vicky : On peut aussi dire que l'on a reçu au dernier moment les infos concernant le déconfinement. Dans le cinéma où je travaille, une semaine avant, on n'avait toujours pas les protocoles, on est partis de rumeurs pour s'organiser et celles-ci se sont confirmées au moment de la réouverture.

16 janvier 2021 : ceci n'est pas un spectacle

Isabelle : Le 16 janvier 2021, on a mené des manifestations, car à l'époque c'est tout ce qu'on pouvait faire. Dans ces manifestations, on a réalisé des performances artistiques sans prévenir complètement la police parce qu'on n'avait pas le droit. Il faisait 0°, il neigeait, mais je me souviens de l'engagement. Ça nous a donné à nous et au public une énergie incroyable.

Claire : Après le 16 janvier, chaque fois que je me rendais à Namur et que je croisais des personnes de nos secteurs dans la rue, beaucoup m'ont dit que ça leur redonnait de l'espoir après avoir été enfermés des mois chez eux. Je pense que Still Standing est là pour redonner de l'espoir et de la joie. Que sommes-nous en tant que société sans rêves, sans espoir, sans lumière, sans perspectives, sans projections sur l'avenir ?

Le 20 février 2021 : un appel à l'action dans toute la Belgique

Brune : Le 16 janvier, je me suis rendu compte que j'avais

oublié à quel point tout ça me manquait. C'était un moment très fort. Le 20 février, on a fait un autre événement délocalisé en Belgique et de beaucoup plus grande envergure. Il s'agissait d'un appel à l'action dont les gens se sont saisis et qui s'alignait sur l'argumentaire d'une carte blanche rédigée par le cinéma Nova² : «La culture n'est pas une variable d'ajustement». Elle défendait une gestion solidaire de la crise, et pas une mise en concurrence des secteurs (comme ça a été le cas) tout en réaffirmant que la culture ne se limitait pas au milieu privilégié des institutions ou des compagnies subventionnées. La culture, c'est aussi celle qui existe dans les maisons de jeunes, dans les maisons de quartier, c'est le tissu d'histoires et de liens qui font une société. Pour le 13 mars, les «un an du confinement», on a aussi décidé de marquer le coup, en soutien avec les secteurs les plus impactés par la crise.

Isabelle : Ce qui a relancé Still Standing c'est vraiment cette jonction entre ce mouvement et la carte blanche rédigée par le Nova et signée par des centaines d'associations, de Fédérations qui se trouvaient aussi dans Still Standing. C'est devenu un mouvement plus politique, qui va au-delà de la culture et qui interroge la manière dont la crise a été gérée.

Frédérique : Le 20 février a vraiment été salvateur, car je sentais que je m'éteignais. Ça a redonné du sens à mes journées, une belle énergie. Je me suis investie à fond à Liège. J'ai su rallier des artistes et surtout reconnecter le public. C'était vraiment très riche.

Le 8 mai 2021 : un cri du cœur pour déconfiner la culture

Brune : Début mai, une action regroupant une centaine de lieux culturels dans toute la Belgique a eu lieu. Avec l'aide de Still Standing, ces lieux ont bravé les interdictions, ouvert leurs portes, considérant (avec le soutien d'avocat-e-s) la différence de traitement entre les secteurs comme illégale. Le 8 mai, les Halles de Schaerbeek nous ont proposé d'organiser une semaine de débats. C'est ce qui nous semblait manquer le plus depuis le début de la crise : la constitution d'une pensée critique sur la crise et sa mise en débats. Il y a été question de culture, mais aussi de santé, de jeunesse, des autres récits à proposer, de la place des médias dans la gestion de cette crise... Nous donner les moyens de l'intelligence collective, ponctuer ces échanges de performances artistiques, tout ça en live, ça a été très important, bouleversant même !

Frédérique : On a mené beaucoup de réunions où il a fallu convaincre, rassurer les structures. Beaucoup de gens étaient aux réunions et avaient envie de participer, mais c'était compliqué d'oser.

Vicky : On a quand même la chance de travailler avec une avocate dans Still Standing qui a pu nous apporter des éléments de compréhension au niveau juridique pour pouvoir accompagner et rassurer les gens qui avaient peur des représailles et des pressions politiques.

Après ces longs mois de confinement, on fait le bilan ?

Brune : La relance du secteur est très bizarre. Je ne suis pas sûre que la plupart des gens soient au courant de cette réouverture. On s'est battu pendant un an et demi pour que les salles ouvrent, c'est arrivé, mais il y a une espèce de flottement. On a l'impression de ne plus avoir de prises pour continuer à se battre.

Sauf qu'en réalité pendant plusieurs années, il va y avoir une crise sociale très forte qui va impacter le secteur. Il faut donc se demander comment, de nouveau, faire lien avec les gens comme lors de l'événement du 20 février. Étonnamment, durant la crise sanitaire, mes prises de parole étaient à l'endroit d'une prise de risque que l'on recherche tout le temps sur un plateau de théâtre. Ce jeu avec la limite, il est pour moi essentiel. J'ai rarement autant échangé avec des publics différents. Ça me donne vraiment envie de retrouver l'énergie qui était là au tout début. On a pu voir comment créer à partir du désarroi, le transformer en matière et action. Ça m'a beaucoup appris sur l'intelligence



Portraits de deux des femmes de Still Standing lors de la préparation des débats aux Halles de Schaerbeek - Avril 2021.

collective. On devient moins bête en bossant ensemble et en partant de nos singularités. Mais j'ai l'impression que rien n'est terminé, car nous n'avons pas gagné beaucoup plus de considération, et il va falloir de nouveau se retrousser les manches. Même si la sensation de coup d'épée dans l'eau est réelle, ça vaut la peine de faire tout ça. Retrouver cette solidarité, continuer à tisser des liens avec d'autres secteurs est extrêmement important.

Isabelle : Je passe ma vie à défendre des artistes, des compagnies et des opérateurs culturels à divers niveaux, mais mon boulot était devenu très technique et Still Standing m'a permis de redonner du sens. J'ai à nouveau compris que c'est ça que je défendais, que des paroles soient envoyées vers des publics et que ça ricoche, que ça débattre. Même si ça fait aussi partie de mon épuisement, je n'aurais pas pu faire le reste s'il n'y avait pas eu Still Standing. C'était comme une évidence. Avec toutes nos différences, une confiance s'est créée, un modèle positif, même si on n'échappe pas à certains problèmes qui reflètent notre société.

Frédérique : Pour l'avenir, je me demande comment Still Standing va à nouveau faire force, nation. Si on ne va pas toucher les individus, on ne parvient pas à faire collectif.

Claire : Ça m'a apporté de très belles rencontres et beaucoup de fatigue. On est toutes épuisées, mais on tient le coup grâce au feu qui nous anime. En tant que photographe, j'ai toujours travaillé en solitaire et Still Standing était ma première expérience de travail en groupe. Ce qui ne se fait pas sans heurts. Mais, lorsque comme moi, on a souffert toute notre carrière d'être mal considérée par la société, d'être maltraitée par des administrations qui n'ont aucune conscience des réalités de nos vies, de nos métiers, on fait ce qui nous semble juste à nos yeux : on s'investit dans cette lutte en espérant que les suivants ne souffriront pas autant que nous. Au-delà des drames personnels qui peuvent être vécus, cette crise est une formidable opportunité pour notre humanité de relever le débat. J'espère que Still Standing continuera de faire ça. C'est un mouvement de lutte qui passe, qui n'est pas là pour gagner, mais pour se battre et transmettre le flambeau à d'autres.

Vicky : Ça m'a vraiment apporté la possibilité d'apprendre à faire collectif. On a dû apprendre à s'écouter et à synthétiser nos pensées pour passer à l'action.

Je retiens aussi la question du temps. C'est un rassemblement de circonstances qui n'était pas fait pour durer, mais

Aurore Van Dam est l'une des coordinatrices des actions de Still Standing pour le Hainaut. Cette comédienne, metteuse en scène, marionnettiste et infographiste a créé durant le confinement un groupe Facebook pour réunir les témoignages des «sans statuts», cette majorité d'actrices-teurs du secteur culturel qui ne disposent pas du «statut d'artiste» et peinent souvent à joindre les deux bouts. Elle nous dresse un portrait sans fard de la culture en Belgique et plaide pour une meilleure reconnaissance du secteur.

«Pour l'instant, on n'existe pas au niveau juridique, social. On doit tout créer dans le milieu artistique. Il n'y a pas de structures qui défendent la culture au niveau du Forem. On est seulement en train d'exister dans les syndicats à Bruxelles, mais pas en Wallonie. Tout est à faire. Être artiste, c'est galère, on fait tous des boulots à côté pour pouvoir financer nos projets. On est souvent considérés comme chômeurs, mais tous les chômeurs artistiques travaillent. On va chercher du travail et bosser en même temps. On doit jouer plein de cartes différentes pour pouvoir s'en sortir, on doit savoir vendre nos projets, assurer la communication... C'est un travail complet,

qui éreintant, qui n'a pas de protection juridique et sociale. Par exemple, le temps de création n'est que très rarement rémunéré. Ce sont souvent les jours de représentations qui sont rémunérés, quand en plus il ne faut pas louer les espaces de diffusion! Selon moi, les artistes ne profitent pas assez de la commercialisation de leurs œuvres. Un artiste va se faire beaucoup moins d'argent sur la vente d'un single que la personne qui l'a produit. Mais si notre travail était mieux reconnu, peut-être qu'on toucherait plus d'argent.

Beaucoup de gens pensent que comme on est dans un secteur "sympa", on pourrait faire notre travail bénévolement. On a fait des études! On ne va pas demander à un boucher de fournir de la viande gratuitement! C'est un travail, des connaissances qui méritent rémunération.

On est dans un secteur où, en plus, le travail n'existe pas. Tout potentiel collègue est un potentiel concurrent. Ce n'est pas pour ça qu'on n'est pas respectueux les uns envers les autres, mais ça fait partie de la réalité du métier. On doit survivre, se nourrir, faire perdurer son travail... La culture c'est pas que des gens mignons, sympas et gentils. Nous sommes aussi des êtres humains et certains sont très cruels.

qui s'inscrit dans le temps. On n'a pas que des moments d'action, il y a tout le travail autour qui est invisible et qui nécessite de la disponibilité. Réussir à concilier l'investissement dans ce groupe et notre pratique artistique qui en demande beaucoup aussi, c'est très formateur.

Ce que j'ai vu naître et que j'espère voir perdurer c'est cette réflexion autour du désintérêt et de l'absence de discours politique autour de la culture. Se demander pourquoi la culture disparaît et que cela ne provoque pas plus de crises et d'éclats en dehors des gens qui pratiquent cette activité au niveau professionnel. Ce qui m'a ému c'est comment on a réussi à infuser toutes les formes de personnes et de population, celles qui se sentent aussi parfois écartées de la culture avec un grand C. Comment on a réussi à faire corps avec tout ça, même s'il y a eu des loupés. Autour des Halles, il y avait vraiment des gens de milieux différents, de quartiers différents. Ça fait plaisir de voir que ce n'est pas juste un mouvement de gens de la ville et je pense qu'il faut garder ça au cœur de nos actions.

1. À la demande des personnes interrogées, les noms de famille ne sont pas mentionnés
2. Il s'agit d'un cinéma programmant des productions indépendantes.

Par exemple, les femmes sont très souvent harcelées dans ce milieu-là, même si on commence tout doucement à admettre ce genre d'abus.

Pour moi, la culture représente tout le monde. On peut avoir n'importe quels idéaux politiques ou croyances, la culture est présente. Le fait qu'elle ait si peu de considération dans un pays, c'est grave! C'est se mettre le doigt dans l'œil de ne pas reconnaître les différents aspects de la culture. Elle a un intérêt économique, social, industriel... Ça n'a aucun sens de couper dans ce secteur. Pourquoi une salle de concert n'a pas pu s'ouvrir alors que les gens ont pu prendre l'avion, se rendre dans des magasins? C'est un choix commercial et politique pris par les politiques belges. Ils n'ont pas fait le choix d'ouvrir la culture malgré son importance. Est-ce que si on existait au niveau structurel, ça aurait pu être fait comme ça? Je ne pense pas.

Si la culture n'est pas organisée structurellement, c'est parce qu'à un moment donné, elle n'a pas su prendre son indépendance par rapport au fonctionnement actuel de notre société. Le secteur de l'HORECA a créé sa case pourquoi pas le secteur de la culture? Parce qu'elle doit tout créer!»



Et pour la culture de demain ?

On a posé la question aux actrices du secteur qui ont accepté de nous rencontrer pour élaborer ce numéro ! Morceaux choisis.

Aurore Van Dam

« En Wallonie, il y a beaucoup de méconnaissances et d'incompréhensions entre les différents acteurs du secteur culturel. Entre les étudiants, les artistes travailleurs, ceux qui ont des relations continues avec des structures et les structures elles-mêmes, ce sont des réalités très différentes. Je pense qu'il est important de créer des lieux d'échanges entre ces différents niveaux et c'est un travail que j'ai déjà commencé. Je pense qu'il est important de se mobiliser ensemble.

Il faut travailler à une reconnaissance professionnalisante du travailleur culturel, notamment via la reconnaissance du diplôme, en Belgique et au niveau international. Il faudrait aussi offrir une bourse d'aide au départ pour se lancer dans la création. Cette aide pourrait être perdue si l'on ne crée pas. Quand on est étudiant et qu'on sort de l'école, il faut des années pour pouvoir faire fonctionner son business. »

Charlène Sauldé

« J'envisage une culture mieux financée mais aussi plus solidaire. On est très cloisonnés dans nos domaines respectifs et on n'aura jamais accès à certains réseaux. En tant qu'artiste, j'aimerais avoir accès à des auditions, à des formations en gestion, diffusion... Bref, une meilleure entraide dans le secteur. J'ai l'impression que ça arrive justement grâce à plein de plateformes qui sont apparues durant le confinement mais j'aimerais qu'on continue de développer cela. Il y a aussi des enjeux de décentralisation. Le théâtre est partout, dans chaque coin de rue, dans une école, une association, un centre de formation... Il doit y être ! Alors pourquoi on cloisonne ? »

Frédérique *

« La vigilance est de mise. Il faut rester à l'affût : même si on ne peut pas se projeter, on peut réagir. Il faut garder ce circuit d'électrons libres qui s'est mis en place pour pouvoir réagir au moment opportun. Pour moi la culture n'existe pas, c'est ce que cette crise nous a prouvé. Un mot qui doit rester dans nos têtes c'est "populaire". Nos actions Still Standing du 20 février et du 13 mars ont été très populaires. Comment faire la juste balance entre la culture néolibérale mainstream (comme Netflix) qui est confortable et « facile » et les autres formes de culture qui nécessitent de « prendre un risque » en se croisant dans des petites salles, en revenant à quelque chose d'humain, de tactile, de charnel ? Il y a une peur de l'entre-soi, dès que ça devient un peu élitiste. Mais qu'est-ce qu'attendent les gens ? »

Brune*

« J'ai l'impression qu'on a un avenir à court terme autour des questions du statut d'artiste. J'espère qu'un jour on aura de vrais changements au niveau du secteur culturel. On associe souvent la culture à quelque chose de léger. Au-delà de ça, on est des travailleuses et travailleurs reconnu-e-s ou pas. Il ne suffit pas de nous dire « merci de nous faire rêver » ou « on comprend que vous avez besoin de vous exprimer » comme Sophie Wilmès. À force de nous voir comme des cigales, on oublie qu'on doit bouffer nous aussi. Non seulement on a du mal à manger, mais aussi à être reconnus et considérés.

On va avoir besoin du soutien des syndicats qui se sont réveillés pendant la crise. Au niveau administratif, on risque d'être noyé sous la paperasse avec des bureaux qui ne peuvent plus nous recevoir à cause du télétravail. Pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs il y a un risque d'être éloigné-e-s des structures qui sont censées défendre leurs droits. »

Vicky *

« On souhaite une forme de décloisonnement dans les corps, les secteurs et au niveau administratif. Il y a cette peur que tout ce qui s'est passé depuis un an, des choses éphémères et circonstancielles, devienne la norme. On est tous dans une forme de dépression et d'effondrement général. J'espère qu'il y a quand même une lueur au bout du tunnel. Aujourd'hui il est très difficile d'avoir un contact avec un conseiller pour nos démarches. Une distance encore plus grande s'est creusée. »

La Culture, ça m'énerve...

• Denis Dargent • Co-directeur du PAC •

Dans ce dossier, comme en général, nous avons beaucoup parlé des secteurs culturels et artistiques. Nous avons également souhaité donner la parole à un autre pan du secteur : le socio-culturel, et notamment l'éducation permanente. Un billet d'humeur aiguisé de Denis Dargent, co-directeur de Présence et Action Culturelles (PAC).

Avec la pandémie, on a beaucoup parlé de « culture » ces derniers mois. Mais de quoi ou de qui parlait-on exactement ? En gros, des institutions culturelles (théâtre et autres salles de spectacle) et des artistes, réduits à l'inaction faute de public. Et comme à chaque fois, on a beaucoup moins parlé de l'action socio-culturelle, pourtant vivace, mais ignorée des médias qui s'intéressent assez peu à la vie des gens. Voilà pourquoi la Culture dont on parle s'écrit souvent avec un grand C.

Et cette fois, de quoi parle-t-on ? De l'Art. Avec un grand A. L'Art considéré comme quelque chose de sacré, de supérieur. Les « vrai-e-s artistes » étant celles et ceux qui ont été désigné-e-s comme tel-le-s par les critiques et les marchand-e-s d'Art. Leurs œuvres entraînent de la spéculation sur le marché de l'Art, elles s'achètent ou se négocient comme de simples produits de consommation. Dans ce système, l'artiste star devient une marque, ce dont raffole le milieu de l'Art qui ressemble beaucoup à celui de la publicité.

Pour comprendre l'Art, il faut y avoir accès, appartenir à ce milieu. Ce qui signifie : adhérer à une théorie esthétique à la mode (autrement dit : une définition de ce qui est censé être « beau ») et en adopter les codes, le langage. Ne sera donc considéré comme artiste que celui ou celle ce qui sera connu, reconnu et labellisé par ce petit monde d'initié-e-s.

Le peuple lui, n'est pas considéré comme initié, il serait inculte par nature. Il ne possède pas les clés du royaume. Et l'enseignement me direz-vous ? Peine perdue : on n'y encourage pas l'esprit critique des individus. Les « chefs-d'œuvre de l'Art » sont déjà prescrits dans les manuels scolaires. Il ne s'agit pas d'en débattre, mais de les apprendre. Au peuple, encore lui, on demande d'admirer et de louer (au sens biblique du terme), sans participer au mystère de la création. On appelle ça la démocratisation de la Culture.

Ici, les spécialistes de la Culture se mettent à hurler : « Faites entrer l'Opéra dans les quartiers populaires et vous

verrez la magie opérer ! L'Art c'est ce qui émancipe, ce qui libère ! » Mais libère de quoi au juste ? De la marchandisation de toute chose, du racisme, du sexisme, du réchauffement ou de la 5G ? Si l'art, que nous préférons avec un petit « a » peut-être porteur d'émerveillement et de transformation, ce que nous ne nions pas, il peut tout à la fois se faire complice de la domination. Ne l'oublions jamais.

Nous, quand nous parlons de culture, c'est avec un petit « c ». Ce qui, paradoxalement, en élargit le champ, au-delà des terrains balisés de la Culture. Nous, ce sont les actrices et acteurs de l'action socio-culturelle, qui défendons une idée pour laquelle le combat n'est jamais vraiment terminé. On appelle ça la démocratie culturelle. Son objet, c'est l'émancipation par la citoyenneté. Autrement dit, permettre à un individu de s'extraire de ses conditionnements (ce qui me détermine sans que j'en aie pleinement conscience) en construisant son propre regard critique sur la société. C'est une action éminemment culturelle puisqu'elle nous conduit toutes et tous à analyser et à remettre en cause ce qui colonise nos imaginaires à notre insu, de l'enfance à l'âge adulte. Ce qui est le cas, notamment, des discours de type publicitaire sur l'Art et la Culture, langues officielles des élites.

Et ne nous leurrions pas, il s'agit aussi de retrouver la voie d'un art repolitisé qui n'érige pas en valeurs le banal et les bons sentiments. Un art de rupture avec le « beau » normalisé et mondialisé qu'on cherche à nous imposer à grands coups d'événements démesurés, auxquels il nous est demandé de participer en touristes-spectatrices-teurs.

Nous revendiquons donc la liberté totale pour chacun, chacune, citoyens, citoyennes et non pas seulement « artistes », de créer en toute liberté, affranchi.es des codes, des dogmes et des traditions éprouvantes. Dans un temps historique particulièrement troublé, cette faculté de réappropriation créatrice apparaît plus que jamais comme une nécessité absolue.

* À la demande des personnes concernées, le nom de famille n'a pas été mentionné.

Quand la culture entre en résistance

• Propos recueillis par Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

Charlène Sauldé, comédienne, est à l'initiative du groupe Facebook Culture Quarantaine qui a diffusé gratuitement durant le confinement des projets d'artistes qui souhaitaient maintenir le lien avec leurs publics. Alors que le déconfinement annonce la fin de ce beau projet, elle revient pour nous sur cette incroyable aventure.

Comment est née Culture Quarantaine ?

La veille du confinement, on s'est retrouvé-e-s avec 3 ami-e-s. L'une d'elle est autrichienne et nous a raconté qu'une page Culture Quarantaine avait été créée dans son village, car le pays était déjà en confinement. À l'époque, on nous annonçait quelques semaines de confinement, mais on supposait que ça allait durer plus longtemps. On a commencé à paniquer, à penser aux projets prévus les semaines suivantes. On s'est alors dit « si on faisait la même chose qu'en Autriche pour essayer de rester en contact avec le public ? » Dès le lendemain soir, on a organisé un concert. La page a connu une progression ultra rapide. Du coup, on a préparé des programmations, on est passé de 4 à 13 personnes gérant la page au quotidien. C'était une période intense, un boulot incroyable du matin au soir. Il fallait planifier, être en contact avec les artistes qui ne savaient pas toujours utiliser la technique, on a dû se former !

Pourquoi ce projet s'arrête-t-il ?

Notre problème principal était qu'on ne rémunérait pas les artistes. Pour nous, ça a toujours été un vrai problème éthique et c'est la raison pour laquelle on a décidé d'arrêter complètement les lives, une fois que le déconfinement du secteur culturel a été annoncé. C'est important pour nous de savoir qu'il y a une fin à ce projet, qu'on tire un trait sur cette période difficile. On a été pas mal critiqué par rapport à la gratuité et au streaming, même si beaucoup d'artistes et de structures ont adhéré au projet. Ça m'a beaucoup touchée, car notre mouvement était juste spontané, solidaire. Pour nous, c'était comme une manifestation où tout le monde décidait de se mobiliser. On n'avait pas la prétention de vouloir révolutionner la culture.

Pour nos derniers mois d'existence [la page se ferme en fin d'année NDLR], on utilise le réseau qui a été mis en place comme un outil de communication pour présenter certains projets. Nous avons reçu un subside

assez important de la part de la ministre de la Culture qui nous a permis de lancer un appel à projets auprès des artistes qui nous ont aidé-e-s bénévolement, pour soutenir leurs projets futurs. On a soutenu une vingtaine de projets. C'était des petits montants à chaque fois, mais ça nous a permis d'offrir un « retour sur investissement » pour remercier les artistes qui s'étaient investi-e-s sur notre page gratuitement. On continue donc de faire leur promo sur les réseaux, on les soutient dans les échanges presse. C'est pour nous une façon d'assurer une continuité avec ce qu'on a proposé durant le confinement, même si ce n'était pas parfait !

Que retiens-tu de cette expérience ?

Pour moi, ça a été super fort d'inviter la culture chez moi alors qu'on était hyper isolé les uns des autres. Il y a eu de vrais moments festifs, des soirées qui me restent en tête où l'on voyait tout le monde danser dans son salon. Au-delà du public, ça a été très touchant de voir tous ces gens qui sont venus bénévolement nous soutenir.

Pour nous, ça a parfois été difficile. Je me retrouvais devant mon ordinateur du matin au soir. On recevait des sollicitations constantes, des dizaines de messages d'artistes qui avaient envie de se produire. On était aussi très sollicité-e-s par la presse. Et en même temps, ça a été chouette, car ça a mis en avant plein de choses positives, ça a fait prendre conscience à plein de gens de l'importance de la culture.

Les réseaux sociaux ont permis de décentraliser la culture et de nous réinventer. Ça a ouvert un champ des possibles. Maintenant, on va se réinventer ailleurs même s'il faudra réfléchir à comment maintenir certaines nouvelles dynamiques à long terme !

VOIX DE FEMMES

• Écrit à 8 mains par l'équipe de Voix De Femmes •

Cette année, le festival Voix De Femmes fête son 30^e anniversaire ! Avec cette édition « Dis/continuer », pas question de se lancer dans une rétrospective, mais plutôt de s'appuyer sur l'histoire du festival, ses fondations et les enjeux de société qui l'ont traversé pour questionner nos héritages. C'est l'occasion de réfléchir — à l'échelle de ce projet mais aussi bien au-delà — à ce que nous souhaitons poursuivre ou arrêter, transformer et, à notre tour, transmettre.

Au commencement de Voix De Femmes, il y a les pratiques des artistes femmes, toutes origines et disciplines confondues : on continue ! Il y a aussi l'ancrage dans les musiques dites « du monde ». Une terminologie pensée comme une dé-hiérarchisation des cultures, mais qui reste hantée par son bagage post-colonial. Il est plus que temps de re/penser à nos pratiques (d'écoute, de production, de diffusion, etc.) de toutes les manières possibles. Un travail qui sera entamé par le biais d'une rencontre, d'un atelier de fanzine et, évidemment, de musique.

Soulever nos saines colères : ça aussi, on continue ! Si la violence n'est pas considérée comme « féminine », elle s'inscrit pourtant dans nos corps — et ceux des minorités, en général — directement concernés par les inégalités sociales. Parmi les voix éminemment politiques qui ont habité le festi-

val, on repensera à celles du Réseau international des mères, épouses, sœurs de disparu-e-s, qui s'y est réuni à 6 reprises. Depuis ces archives, 4 artistes liégeoises et bruxelloises réinvestiront la figure de la mère comme sujet politique aujourd'hui, ici, maintenant. On essaiera aussi de démêler les questions d'autodéfense et de « légitime » défense à grand renfort de cinéma, de théâtre, de danse, ou de chant choral.

Accompagner et transmettre : à coup sûr, on continue ! On laissera carte blanche à nos Curieuses Résidentes de ces deux dernières années. Elsa Poisot présentera une première et fracassante étape de travail de son projet théâtral *Buddy Body* ; Aline Hémmagi Fernande dévoilera le tour de conte *Ma Sœur, mon Amour*. Rebecca Ann Rosen rassemblera quant à elle, des artistes et collectives de bande dessinée et/ou d'illustration autour de l'idée — kaléidoscopique — de transmission.

Nous décidons aussi de capter d'autres fréquences et de jeter de nouveaux ponts : cette édition proposera pour la première fois des formes bilingues et/ou traduites en langue des signes (LSFB) ! Et on continue (évidemment) à se mettre en joie, parce qu'on a aussi hérité du sens de la fête ! Rendez-vous du 14 au 30 octobre prochain, un peu partout dans Liège.

Avec : Aline la Sardine, le Collectif Marthe, Christine Zayed, Écarlate La Cie, François Breut, Joëlle Sambi & Hendrickx Ntela, Hysterrae, Las Lloronas, Mansfield.TYA, Michelle Blades, Rebecca Ann Rosen, Sika Gblondoumé, Sisterhood... & beaucoup d'autres !

Déconstruisons les idées reçues sur l'avortement en Belgique!

• Eloïse Malcourant • Chargée de communication FCPF-FPS •

Chaque année, le 28 septembre, se tient la Journée mondiale pour la dépénalisation de l'avortement. L'occasion de rappeler qu'il est primordial que tous les pays du monde se dotent de lois reconnaissant un véritable droit des femmes à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et facilitant son accès. Interdire l'avortement n'en diminuera jamais le nombre, mais le rendra clandestin et risqué pour la santé et la vie des femmes. La reconnaissance d'une réelle liberté des femmes à disposer de leur corps passe, entre autres, par la déconstruction des idées reçues sur l'IVG. En Belgique, ces fausses idées sont encore bien présentes dans les mentalités. Les derniers chiffres publiés par la Commission nationale d'évaluation relative à l'interruption de grossesse portant de 2012 à 2019 permettent de déconstruire ces nombreux clichés¹.

• Idée reçue N° 1 :

« Il y a de plus en plus d'IVG »

D'année en année, le nombre d'avortements en Belgique reste stable. En 2012, on comptait 19 155 IVG pratiquées en Belgique. En 2019, ce chiffre était de **18 027 IVG**. Nous constatons donc une **légère baisse depuis 2012**.

• Idée reçue N° 2 :

« L'avortement concerne majoritairement les jeunes filles »

Ce mythe est notamment véhiculé par les anti-IVG. **Depuis 2012, l'âge moyen de l'avortement se situe autour de 28 ans** (28,77 ans en 2019 et 27,56 ans en 2012). En 2019, c'était la tranche d'âges des **25-29 ans** qui était la plus représentée (environ 25% du nombre total d'IVG en Belgique). En 2012, c'était chez les 20-24 ans que les IVG étaient les plus pratiquées (environ 25% du nombre total d'IVG en Belgique).

• Idée reçue N° 3 :

« De plus en plus de femmes se rendent à l'étranger pour avorter, car elles ont dépassé le délai légal en Belgique »

En Belgique, l'IVG peut être pratiquée jusqu'à 12 semaines de conception. Une fois ce délai dépassé, la situation la plus fréquente est de renvoyer la femme vers les Pays-Bas où l'IVG peut être pratiquée jusqu'à 22 semaines. En 2012, 611 femmes ont dû se rendre aux Pays-Bas pour avorter. **En 2018, elles étaient 444**². On constate donc une diminution des femmes se rendant aux Pays-Bas entre 2012 et 2019. En étant correctement et suffisamment informées, les femmes demandent une IVG dans les premières semaines de grossesse. Ajoutons que ces renvois révèlent une certaine hypocrisie de la part de la Belgique. Les autorités politiques belges doivent urgemment prendre en considération ces données afin d'adopter une législation correspondant davantage aux réalités des femmes et à leur droit à disposer de leur corps³.

• Idée reçue N° 4 :

« L'avortement, c'est une solution de confort »

Comme le souligne Sylvie Lausberg, présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique : « Évoquer une "banalisation de l'avortement" c'est puiser au vocabulaire de l'extrême droite et de ses "IVG de confort" »⁴. Depuis 2012, la raison la plus évoquée est celle d'un non-souhait d'enfant au moment de la demande d'IVG. En 2019, 18% des IVG étaient demandées pour cette raison. En 2012, ce pourcentage était de 19%. De 2012 à 2019, la deuxième raison la plus évoquée par les femmes était celle d'une famille complète. Ensuite viennent les cas où la femme se sent trop jeune. Chaque femme a sa

ou ses propres raisons de demander une IVG et celles-ci doivent être respectées. Il n'y a ni bonne ni mauvaise raison. Les professionnel·le·s des Centres de Planning familial sont à l'écoute pour accompagner au mieux les demandes des femmes et ne pas les juger.

¹ Pour consulter les rapports de la Commission nationale d'évaluation relative à l'interruption de grossesse, rendez-vous sur le site internet du SPF Santé publique : <https://lstu.fr/ktmj5ydr>.

² Le nombre de femmes s'étant rendues aux Pays-Bas pour avorter en 2019 n'est pas encore disponible.

³ Pour connaître les revendications de la FCPF-FPS en matière d'IVG, rendez-vous sur son site internet : www.jeveuxavorter.be.

⁴ « Il paraît que l'avortement c'est tendance », Chronique de Sylvie Lausberg, Présidente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, 3 septembre 2019, [rtbf.be, https://lstu.fr/sCTa2SKA](https://lstu.fr/sCTa2SKA).

Depuis 2012, 4 avortements sur 5 se pratiquent en milieu extrahospitalier. En 2019, plus de 80 % des IVG en Belgique étaient pratiquées au sein des structures extrahospitalières comme les Centres de Planning familial (à Bruxelles et en Wallonie) et les Abortuscentra (en Flandre). Ce pourcentage est relativement stable depuis 2012. L'atout majeur de la prise en charge dans les struc-

tures extrahospitalières est l'accompagnement pluridisciplinaire de qualité centré sur la personne qui y est proposé (premier rendez-vous, intervention, suivi). L'intervention s'y déroule dans des conditions médicales optimales. Rappelons aussi qu'en centre extrahospitalier, pour les bénéficiaires en ordre de paiement de cotisations à la mutuelle, l'IVG est quasiment gratuite.

Pour plus d'informations sur l'avortement en Belgique : www.jeveuxavorter.be.

Pour les coordonnées des Centres de Planning familial en Wallonie et à Bruxelles (certains Centres pratiquent l'avortement, d'autres pas, mais tous sont formés pour accueillir les demandes d'IVG et les orienter vers d'autres structures si besoin) : www.loveattitude.be

It's a sin : une jeunesse face aux années Sida

• Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

1981, Ritchie, Roscoe et Colin se croisent au crépuscule de leur adolescence. Issus de milieux très différents, ces garçons pleins d'ambitions et de rêves vont très vite se lier d'amitié. Pourtant dans la frénésie du Londres des *eighties*, un mystérieux « cancer gay » les guette...

Alors que nous vivons une situation sanitaire sans précédent, *It's a sin* résonne particulièrement dans nos esprits. L'épidémie du Sida, très virulente au début des années '80, continue de faire des ravages. En 2019, on comptabilisait 1,7 million de nouvelles infections et 770 000 décès liés au VIH dans le monde.

It's a sin, c'est avant tout le portrait d'une jeunesse sacrifiée sur fond de musique New Wave. Très vite, on se prend d'affection pour les résident-e-s du « Pink Palace » dont les trajectoires sont présentées sur une dizaine d'années. Malgré la dureté du sujet, la série offre une représentation vivante et poignante de la jeunesse gay londonienne. Portée par un casting particulièrement attachant, elle évite le pathos et les clichés souvent présents dans les œuvres sur le sujet.

Mieux encore, la nouvelle création semi-autobiographique de Russel T. Davies (*Queer as folk*) offre un regard sociétal particulièrement bien documenté sur les « années Sida ».

Entre les malades et leurs proches qui gravitent autour

d'elles-eux avec plus ou moins de bienveillance, les protagonistes doivent également affronter le regard que le monde porte sur la maladie et sur leur sexualité.

Et c'est bien ça qui fait la force de la série. Soutenue par une réalisation solide et minutieuse, le message principal est que l'indifférence, les discriminations et l'homophobie tuent également. Face à l'inaction du monde politique et aux stigmates associés à la maladie, une véritable militance de l'ombre s'organise.

C'est ce qu'illustre notamment le personnage de Jill. Fortement engagée et très présente pour ses amis, elle s'inspire d'une véritable militante, Jill Nalder, qui a longtemps joué un rôle de confidente pour ses proches. Même si l'on peut déplorer l'absence d'autres protagonistes féminines majeures, Jill cimente le groupe d'ami-e-s et représente un important fil rouge dans l'intrigue.

Pour ses personnages tout en nuance, sa bande-son et son optimisme paradoxal, *It's a sin* est une série à ne rater sous aucun prétexte. Elle est à voir et à revoir sur Auvio.

Des questions que l'on se pose

C'est quoi au juste le Sida ?

Le Sida est un acronyme signifiant syndrome d'immunodéficience acquise. On « attrape » via le virus du VIH présent dans le sang (par exemple lors d'échanges de seringues), les sécrétions vaginales, le sperme (lors de relations orales, anales et vaginales non protégées) ou encore dans le lait maternel.

Une personne est considérée comme séropositive lorsqu'elle est porteuse du VIH (sans pour autant présenter for-

cément des symptômes). Avoir le Sida c'est être au stade le plus avancé de l'infection par le VIH¹, la maladie est alors déclarée. Ce virus s'attaque au système immunitaire. Il l'affaiblit, ce qui ouvre la porte à des maladies opportunistes (des pathologies bénignes en temps normal, mais qui peuvent s'avérer dangereuses pour les personnes dont le système immunitaire est faible) et à certaines formes de cancer.

Pourquoi certaines personnes

sont-elles plus touchées que d'autres ?

On a longtemps parlé de « cancer gay », car la maladie touchait principalement les communautés homosexuelles des grandes villes (New York, Paris...) au départ. Certaines communautés religieuses y voyaient ainsi un châtement divin visant à éradiquer les « pêcheurs gays ». Aujourd'hui encore, le Sida fait de nombreux dégâts chez les hommes ayant des relations sexuelles avec



les hommes (HSH). Selon le magazine *Têtu*, plusieurs raisons peuvent l'expliquer² :

- La banalisation de la maladie chez les jeunes homosexuels.
- Les tabous persistants autour de la séropositivité.
- En France, une médecine *safe* et *gay-friendly* qui peine à se généraliser. Le magazine déplore également un manque de communication ciblée.
- L'augmentation des autres IST qui offrent des « portes d'entrée du VIH dans le corps »
- La faible utilisation du préservatif liée à la méconnaissance généralisée sur les relations sexuelles hors des cadres hétéronormatifs (selon

les chiffres LGBT Paris, seulement 53 % des gays l'utilisent toujours). • La consommation de certaines drogues qui sont surreprésentées chez les gays.

D'autres sources évoquent également les comportements sexuels à risques, la précarité, la difficulté d'accès à l'information et les nombreuses discriminations qui entourent les homosexuels.

Par ailleurs, la crise du Covid-19 a rendu plus difficile l'accès à des dépistages³.

Même si les HSH sont parmi les principales personnes touchées par

le Sida, il est à noter que le virus existe partout et touche tous les groupes de la population⁴.

À noter également qu'en 2016, « les nouvelles infections dans le monde chez les 10-24 ans concernent à 65 % des adolescentes et de jeunes femmes »⁵.

Comment me faire dépister ?

Si vous éprouvez le moindre doute, rendez-vous en Centre de Planning Familial pour obtenir un suivi en toute discrétion. Pour en savoir plus : <https://www.planningsfps.be/nos-dossiers-thematiques/sida-et-infections-sexuellement-transmissibles-ist/>

1. L'ACTUEL, « Quelle est la différence entre le VIH et le SIDA », *Clinique l'actuel*, S.D, <https://lstu.fr/lubLTGxD>.

2. PATINIER Jérémie, « Pourquoi le VIH ne baisse pas parmi les gays ? », *Têtu*, 29 novembre 2016, <https://lstu.fr/ylLxLE2p>.

3. RONCIER Charles, « Le Covid-19 perturbe la prise en charge, le dépistage et la prévention du VIH »

4. SUPERVIE Virginie, *Pourquoi une urgence chez les gays ?* S.D, <https://lstu.fr/BM3jmgHE>.

5. ONU SIDA, « Enfants, adolescentes et jeunes femmes : prévention des nouvelles infections à VIH », *ONU SIDA*, 10 juin 2016, <https://lstu.fr/Udj3auPd>.

Les femmes, oubliées des maladies cardio-vasculaires

• Anissa D'Ortenzio • Chargée d'études FPS •

Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de décès des femmes en Belgique, devant le cancer du sein. Pourtant, l'imaginaire collectif continue de considérer que la santé du cœur concerne davantage les hommes. Pour comprendre pourquoi ces maladies progressent chez les femmes alors qu'elles reculent chez les hommes, il faut pointer des inégalités de sexe¹ et de genre aux lourdes conséquences sur la santé des femmes. Suivez-nous dans le parcours de soins (des facteurs de risques jusqu'au traitement) d'une femme victime d'un AVC ou d'un infarctus du myocarde (ce que l'on nomme aussi crise cardiaque), deux exemples parlants pour illustrer ce constat interpellant.

La prévention : les facteurs de risques

Avant même que les symptômes se manifestent, de nombreux stéréotypes de genre entourent les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires. Pourtant, contrairement aux idées reçues, les femmes sont de plus en plus concernées par le tabagisme, la consommation d'alcool, le manque d'activité physique, le surpoids, l'obésité et le stress. Les femmes sont aussi plus susceptibles d'être plus vite ou plus gravement impactées par ces facteurs de risques que les hommes, car, au niveau anatomique, leur cœur est en moyenne plus petit. D'autres critères transversaux peuvent jouer un rôle, tels que l'origine ethnique et l'âge.

Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, mais en moins bonne santé.

Cela allonge leur période de vulnérabilité² aux maladies cardio-vasculaires via une hypertension artérielle et un taux de cholestérol plus fréquents et plus sévères après 60 ans. Cela s'explique notamment par l'apparition de la ménopause qui réduit l'effet protecteur des hormones féminines.

Plusieurs "étapes" de la vie des femmes sont souvent accompagnées d'un traitement ou d'une contraception hormonale qui favorisent des effets négatifs tels que la coagulation du sang et la formation de caillots. La combinaison avec le tabac peut multiplier par 30 le risque d'infarctus³.

L'apparition de la maladie : des symptômes peu (re)connus

Le sexe et le genre influencent le diagnostic d'un infarctus du myocarde ou d'un AVC. Les symptômes de ces deux maladies bien identifiés du grand public sont des signaux d'alerte spécifiques chez les hommes, mais près d'une femme sur deux ne s'y reconnaît pas. De manière générale, les symptômes des femmes sont plus difficilement identifiables que ceux des hommes (dont la douleur fulgurante au bras gauche) et surtout mal connus. Par exemple, chez les femmes, un infarctus du myocarde se manifeste des façons suivantes : une oppression thoracique, une grande fatigue persistante, des difficultés à respirer, des troubles digestifs, etc. Ajoutons à cela les idées reçues évoquées plus haut. Cela amène à de lourdes conséquences au niveau de la prise en charge des femmes malades. Par exemple, il faut en moyenne une heure de plus pour que l'entourage appelle un numéro d'urgence et ce sont rarement les partenaires masculins qui appellent en cas d'accident cardiaque⁴. Les femmes elles-mêmes ont plus de difficultés à se rendre compte qu'elles sont victimes d'un infarctus du myocarde ou d'un AVC. Dans ce contexte, les femmes faisant un malaise sont 27 % moins susceptibles que les hommes de bénéficier d'un massage cardiaque, alors qu'il est indispensable à la réanimation du cœur⁵. Cela s'explique par la méconnaissance des symptômes, mais aussi par la réticence des personnes à toucher la poitrine d'une femme,



© Olivier Collet

même si elle se trouve en danger. La poitrine féminine n'est d'ailleurs pas prise en compte dans les cours de réanimation cardio-respiratoire puisque les mannequins utilisés sont exclusivement des torsos masculins. C'est une évidence que la norme médicale se pense à partir des hommes et a des impacts dramatiques sur la santé des femmes.

Une prise en charge à deux vitesses

Les femmes malades entament le processus de prise en charge médicale avec deux heures de retard sur les hommes. Il s'agit d'abord du temps mis par l'entourage pour appeler les urgences. Ensuite, une fois arrivées à l'hôpital, les femmes attendent en moyenne une heure de plus avant la prise en charge par un-e cardiologue (que les hommes dans la même situation)⁶. Le temps d'attente explique le nombre de décès plus important chez les femmes : entre l'admission aux urgences et la sortie de l'hôpital, le taux de survie atteint seulement 37 % contre 55 % chez les hommes⁷.

Le sous-diagnostic chez les femmes s'explique aussi par la méconnaissance de ces symptômes qualifiés d'«atypiques» par les professionnel-le-s de la santé. Seuls 51,3 % des étudiant-e-s en médecine sont conscient-e-s que les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes dans le monde⁸. Toutefois, les femmes ayant des symptômes «typiques» (c'est-à-dire similaires à ceux des hommes) ne sont pas mieux loties. Elles ont trois fois plus de

chances que les médecins expliquent leur état par des causes émotionnelles plutôt que par des causes biologiques du type trouble cardiaque⁹. Dans le cas d'une suspicion d'un AVC mineur, les femmes ont 10 % de chances de plus de recevoir un tout autre diagnostic : une migraine par exemple¹⁰. De manière générale, les symptômes présentés par une femme ont plus de risques d'être identifiés comme relevant d'une forme de stress, de dépression ou de fatigue plutôt qu'une maladie cardio-vasculaire. Ainsi, les femmes se voient prescrire des anxiolytiques plutôt qu'un rendez-vous chez un-e cardiologue. Le genre d'une personne influence donc le diagnostic posé par un-e professionnel-le de la santé!

La prise en charge et la prescription de certains examens s'en trouvent également inadaptées : les femmes ont déjà 40 % de chances en moins que les hommes de se faire prescrire un examen des artères coronaires¹¹. De plus, certains examens prescrits comme l'angiographie, un examen radiologique au moyen d'un colorant, est inefficace pour le diagnostic de maladies micro-vasculaires dont les femmes sont davantage victimes. Certains résultats d'examens doivent d'ailleurs être interprétés différemment selon le sexe du patient, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les traitements

Une fois la maladie détectée vient l'étape du traitement. Or, les femmes sont moins souvent traitées par des inter-

Seuls 51,3 % des étudiant·e·s en médecine sont conscient·e·s que les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes dans le monde.

ventions dites « invasives » (pacemakers, chirurgie, cathéters, etc.). Certains traitements sont trop faiblement dosés, car on a sous-estimé leur maladie, et les trois types de médicaments les plus couramment indiqués (dans certains cas de crises cardiaques) sont moins fréquemment prescrits aux femmes. Pourtant, les recommandations européennes ne font aucune différence en fonction du sexe pour la prise en charge médicamenteuse en la matière.

Le rétablissement

Globalement, les femmes ont, en moyenne, plus de difficultés à se remettre d'une maladie cardio-vasculaire, quelle qu'en soit la forme. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles reprennent plus rapidement les activités ménagères ainsi que leurs responsabilités familiales. Mais un autre élément qui rentre en ligne de compte est le suivi éventuel d'un programme de réadaptation cardiaque prometteur. Ce programme est peu connu et le nombre de places limitées. Seule une femme victime d'infarctus sur cinq y a recours, contre un homme sur trois¹². Ce programme est davantage prescrit aux hommes. De plus, les femmes y ont plus difficilement accès, car ces dernières disposent moins souvent d'un véhicule que les hommes et elles se déplacent donc en transports en commun. Les femmes ont également tendance à retourner le plus rapidement possible à leur domicile pour prendre soin de leur famille, un rôle qui encore aujourd'hui incombe principalement aux femmes.

Pour une santé plus inclusive

Les maladies cardio-vasculaires sont donc moins bien traitées chez les femmes que chez les hommes et ce,

tout au long du parcours de soin. Une prévention efficace passe donc avant tout par une information et une sensibilisation (campagnes, formation continue, etc.) tant du grand public que des professionnel·le·s du secteur psycho-médico-social. En identifiant mieux les facteurs de risques, les obstacles à la prise en charge féminine, et surtout les leviers à mettre en place pour les limiter, chacun·e aura les clés pour prendre sa santé en main et se prémunir au mieux des maladies cardio-vasculaires. Par conséquent, développer une politique de prévention efficace en prenant le sexe et le genre en compte est très important. Cela constitue un enjeu majeur de santé publique, car la majorité (80 %) des maladies cardio-vasculaires sont causées par des facteurs liés à l'hygiène de vie, sur lesquels il est donc possible d'agir de manière très concrète au quotidien. Les femmes ne seraient pourtant que 26 % à avoir déjà échangé à ce sujet avec un·e professionnel·le de santé¹³.

En tant que mouvement féministe, nous ne pouvons que saluer et soutenir la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui insiste sur l'importance de la prise en compte des dimensions de sexe et de genre dans tous les domaines de la santé et à toutes les étapes de soins et ce, y compris via les essais cliniques et la généralisation de mannequins féminins pour l'apprentissage des massages cardiaques. Il s'agit là d'un passage absolument nécessaire pour atteindre une société réellement égalitaire.

Cet article est tiré de l'étude FPS de Fanny Colard « Femmes et maladies cardio-vasculaires. Quand une approche non genrée de la santé fait des ravages », disponible en ligne : <https://lstu.fr/N3xX8nbp>.

1. Lorsque nous évoquons des éléments biologiques liés au sexe d'une personne, le terme « femme » recouvre ici l'ensemble des personnes ayant des caractéristiques physiques dites féminines pouvant avoir une influence sur les maladies cardio-vasculaires.
2. La grossesse est également une étape physiologique typiquement féminine qui demande une prise en charge adaptée par rapport au diabète de grossesse, d'une potentielle pré-éclampsie, des facteurs de risques d'une grossesse après 35 ans, etc.
3. BRESSON Alexandra, « Les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité chez les femmes », *Santé Magazine*, 29 décembre 2016, URL: <https://bit.ly/2McmUot>.
4. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE, *Cœur, artères et femmes. Aujourd'hui, les femmes sont moins protégées que les hommes*, 2016, https://www.fedecardio.org/sites/default/files/image_article/2016-BROCHURE-CoeurArteres-Femmes.pdf
5. JUNG Emmanuelle, « Les femmes reçoivent moins de massages cardiaques que les hommes à cause de... leur poitrine », *MediSite*, 06 juin 2019, URL: <https://bit.ly/2YR6Eeq>
6. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE, *Cœur, artères et femmes... op. cit.*, p. 13
7. *Ibid.*
8. LOGEAN Sylvie, « Les stéréotypes liés aux hommes et aux femmes s'immiscent jusque chez le médecin », *Le Temps*, 30 janvier 2018, URL: <https://bit.ly/2yPjEq8>.
9. SALLE Muriel et VIDAL Catherine, *Femmes et santé, encore une affaire d'hommes? Penser la santé au prisme du sexe et du genre*, Paris, 2017, p. 38.
10. RTBF TENDANCE AVEC AFP, « Les femmes sont moins diagnostiquées pour un AVC mineur que les hommes », *RTBF Info*, 15 juillet 2019, URL: <https://bit.ly/2MUZAuR>.
11. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE, *Cœur, artères et femmes... op. cit.*, p. 12
12. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE, « Cœur & Femmes », *Cahiers de l'Observatoire du Cœur des Français*, n°04, Mars 2018, URL: https://www.fedecardio.org/sites/default/files/image_article/FFC-Observatoire-du-coeur04-coeur-et-femmes.pdf.
13. *Ibid.*

SOLSOCKS, UN ORTEIL D'HONNEUR AUX INÉGALITÉS !

• Un communiqué de Solsoc •



SOLSOCKS, ce sont des chaussettes solidaires avec les mutuelles de santé. Pour chaque paire de chaussettes SOLSOCKS, 3 euros sont consacrés à permettre aux populations dans les pays où les systèmes de protection sociale sont fragiles ou en voie de privatisation d'accéder à des soins médicaux de qualité grâce aux mutuelles de santé soutenues par Solidaris et ses régionales au Sénégal, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et au Burundi. De plus, les SOLSOCKS sont produites dans des conditions de travail décentes et respectueuses des droits des travailleuses-eurs.

Et, vernis sur l'ongle, elles sont belles, confortables, de qualité et résistantes. Bref, acheter SOLSOCKS, c'est être solidaire jusqu'au bout des orteils !

Les femmes, pilier des mutuelles de santé

Les femmes jouent un rôle central dans le secteur des mutuelles de santé. En effet, ce sont elles qui sont en première ligne, découvrent qu'un membre de la famille est malade, conduisent la-le malade dans un centre de santé, remplissent le rôle de garde-malade en cas de né-

cessité; ce sont aussi elles qui se retrouvent obligées de vendre leurs biens lorsque l'argent dont elles disposent ne suffit pas pour payer la facture des soins médicaux. Les revenus des femmes ne leur permettent pas d'accéder aux soins de santé autant de fois qu'elles, ou leur famille, en auraient besoin. C'est pour cette principale raison qu'il est vital pour elles d'adhérer à une mutuelle de santé.

*Pour voir le catalogue et commander vos SOLSOCKS : www.solsoc.be
Plus de renseignements ?
info@solsoc.be – 02/505.40.70*

Sénégal : les mutuelles, rempart contre la précarité.

• Solsoc •



© Solsoc

Au Sénégal comme ailleurs, le Covid-19 a entraîné une crise profonde avec pour impact une baisse des revenus des Sénégalais·es qui affecte plus particulièrement les femmes. Cette crise a notamment pour origine une inflation des denrées de base de 10 à 20 % suite à la suspension de circulation, à la fermeture des marchés et un accès difficile aux intrants¹ agricoles. Sur la période du 2 mars au 26 avril 2020, 14 % des Sénégalais·es n'ont donc pas pu recevoir des soins de santé, ou y ont renoncé, pour des affections autres que le Covid-19.

Le Sénégal se positionne comme modèle sur l'extension de la protection sociale

Au Sénégal, la protection sociale progresse. De 2013 à 2018, le taux national en couverture maladie est passé de 20 % à 50 %. La volonté politique est bien là et s'est traduite en financements publics! À côté du régime d'assurance maladie obligatoire touchant les travailleuses-eurs des secteurs formels, une Agence de la Couverture Maladie Universelle a vu le jour en 2015. La stratégie mise en place soutient le développement de mutuelles de santé communautaires, octroie la gratuité des soins aux personnes âgées, aux enfants de moins de 5 ans et aux personnes les plus précarisées, ainsi que la gratuité de certains services (césariennes, traitement VIH). Avec le soutien de Solidaris et de l'ONG Solsoc, GREEN-Sénégal et le réseau OYOFAL PAJ se mobilisent en vue de l'extension de la protection sociale. Ces organisations accompagnent des mutuelles de santé communautaires ainsi que leurs unions départementales et régionales. Elles se positionnent également comme interlocutrices privilégiées de l'État et jouent leur rôle de contre-pouvoir. Aujourd'hui, plus de 160 000 personnes sont couvertes grâce aux 12 mutuelles de santé appuyées par nos organisations. Un travail de renforcement et de structuration des mutuelles reste toutefois à faire pour répondre aux besoins croissants.

Convaincre les populations de l'importance de l'affiliation

Pour un·e travailleuse-eur de l'économie informelle, ce qui est le cas de plus de 80 % de la population sénégalaise, s'affilier à une mutuelle de santé communautaire lui permet de bénéficier d'un accès aux soins de base et d'une couverture santé complémentaire pour les soins hospitaliers. Cela permet ainsi de se faire soigner sans se ruiner. En tant que système contributif, solidaire et basé sur la prévoyance, une mutuelle de santé évite à ses membres l'appauvrissement que peuvent provoquer des dépenses inattendues.

El Hadji Djim Touré, 1^{er} Vice-Président et bénéficiaire de la mutuelle de santé Oyofal Paj de Keur Maba Diakhou, nous raconte : «La première chose que je demande à tout le monde, c'est d'adhérer à la mutuelle Oyofal Paj de Keur Maba. C'est important! Je suis membre de la mutuelle depuis 2016 et je cotise chaque année pour quatorze personnes. En 2016, ma femme est tombée

malade. Sa situation était grave et le poste de santé de Keur Maba nous a référé·e-s au centre de santé de Niour du Rip, puis après 3 jours, on nous a envoyé·e-s à l'hôpital régional de Kaolack. La mutuelle a payé·e-s 80 % des frais tels que les ordonnances, les radios, l'hospitalisation et moi, j'ai contribué pour 20 %. Sans la mutuelle, j'aurais dû vendre mes semences, une vache ou un cheval. Mais grâce à la mutuelle, j'ai pu surmonter ce très gros problème. Être dans une mutuelle, ça rend les soins abordables et accessibles dans les structures sanitaires publiques. Aujourd'hui, je dis à tout le monde : "gnak booku ci mutuelle woorute" [En wolof : "sans la mutuelle, c'est l'insécurité".]».

Les mutuelles en première ligne lors de la crise sanitaire

Le rôle des mutuelles en pleine pandémie de Covid-19 est resté crucial, tant pour garantir l'accès aux soins que pour la prévention. Leur rôle éducatif leur a permis de diffuser largement les mesures sanitaires et de limiter la contagion. C'est ainsi que pour lutter contre le coronavirus, le Réseau Oyofal Paj a fourni aux mutuelles de santé de la région de Kaolack des lavoirs, des savons, des bassines et du gel hydro-alcoolique pour inviter l'ensemble des mutualistes à respecter les mesures d'hygiène édictées par les autorités sanitaires.

L'accès à des soins de santé de qualité est essentiel et il devrait être possible de se soigner partout dans le monde sans risquer de tomber dans la précarité. L'affiliation à une mutuelle de santé communautaire est une solution concrète et abordable pour des millions de personnes.

Découvrez la dernière vidéo de la campagne «la protection sociale est un privilège droit», qui s'attarde sur les mutuelles de santé au Sénégal : <https://www.laprotectionsocialeestundroit.org/>

Solsoc est une ONG de coopération au développement. Avec des organisations du Sud, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique. Vous souhaitez poser un acte militant en faveur des actions de Solsoc? Faites un don sur le compte BE52 0000 0000 5454 Plus d'infos : www.solsoc.be

¹ En agriculture, on appelle «intrants» les différents produits apportés aux terres et aux cultures : les engrais; les amendements (éléments améliorant les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le sable, la tourbe, la chaux...); les produits phytosanitaires; les activateurs ou retardateurs de croissance; les semences (et plants).



TIFFANIE VANDE GHINSTE



AVEC LE SOUTIEN DE LA
FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES